

Athlètes porteurs de Handicap

Nous pensons que le sport et les activités doivent être accessibles à tous. C'est pourquoi notre équipe s'efforce d'aider les personnes porteuses de handicaps très divers à participer au Circuit de la Sure.

Tu trouveras ci-dessous de plus amples informations sur les modalités d'inscription à nos épreuves si tu as un handicap.

Tu as un handicap moteur ?

- **Tu cours debout** : Tu dois être en mesure de participer au Circuit de la Sure (10, 30 ou 55 kms) par tes propres moyens. Tu dois disposer d'une licence valide **FFH Compétition** ou **FFH Loisirs** ou un **Pass journée FFH**.
Ton inscription est payante au tarif préférentiel licencié.
- **Tu cours assis en Joëlette** : Ton équipe sera constituée d'1 sportif transporté ainsi que de 6 coureurs au minimum et 8 au maximum. La participation d'un mineur (transporté) est soumise à l'autorisation parentale et/ou du tuteur légal.
 - o **Sportif transporté** : La personne transportée est un coureur atteint d'une déficience mentale et ou physique reconnue et n'est pas soumis aux impératifs d'âge. Pour l'épreuve, le port du casque est obligatoire (casque cycliste). Sa participation est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à l'épreuve.
 - o **Coureurs (équipage)** : L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, à partir de la catégorie « cadet » définie par la FFA. Les coureurs devront présenter soit : Une licence **Athlé Compétition**, **Athlé Entreprise**, **Athlé Running délivrée par la FFA**, ou d'un « **Pass' J'aime Courir** » délivré par la FFA
Ou une **attestation** (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé (ou « PPS »)** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit être valide au 8 juin 2025.
L'inscription est payante au tarif préférentiel licencié pour l'équipage et gratuite pour la personne transportée.
Compte tenu du profil et du dénivelé de nos parcours, les Joëlettes auront accès au Tour de Vouise (10kms 600mD+) ainsi qu'à l'Historique 1906 (55kms 3500mD+) en relais à 3 mixte Handi/valide avec le Relai 1 réservé à la joëlette (prévoir un véhicule au relais des Grolets)

Tu as un handicap sensoriel ?

- **Tu es athlète déficient visuel ?** Tu peux courir seul : 10kms, 30kms ou Relais à 3 sur le 55 kms hors relai 2 (secteur Montagne) ou te faire accompagner par un guide sur 10kms, 30kms ou Relais à 3 sur le 55 kms hors relai 2 (secteur montagne). Inscris-toi normalement à la distance qui correspond à ton objectif et tu pourras indiquer, si tu es accompagné, l'identité de ton accompagnateur. Tu dois disposer d'une licence valide **FFH Compétition** ou **FFH Loisirs** ou un **Pass journée FFH**. Ton départ se fera impérativement en fin de peloton pour plus de confort et de sécurité.

Ton inscription est payante au tarif préférentiel licencié et l'inscription est gratuite pour ton guide.

- **Tu es athlète déficient auditif ?** Tu dois être en mesure de participer au Circuit de la Sure par tes propres moyens. Tu dois disposer d'une licence valide **FFH Compétition** ou **FFH Loisirs** ou un **Pass journée FFH**. Des consignes écrites te seront fournies en même temps que ton dossard.
Ton inscription est payante au tarif préférentiel licencié.

Dans une situation de Handicap particulière ou non traitée dans ce règlement,
Contactez-nous : objectifsure.asso@gmail.com .